

Chassis Long Sm 25
Empattement Sm 05

Porte à faux x
2m 10

DESCRIPTIONS DES VÉHICULES A1VNKO

0. GENERALITES.

- 0.1 Constructeur : IVECO FIAT SPA TURIN (ITALIE).
- 0.1.1 Représentant accrédité en France : IVECO UNIC SA
6, rue Nicolas Copernic, 78196 TRAPPES CEDEX.
- 0.2 Marque : UNIC.
- 0.3 Genre : CAMION - VASP.
- 0.4 Type et versions : A1VNKO - 40 - 44 - 50 - 57 - 61.
- 0.5 Puissance administrative : 25 CV.

1. CONSTITUTION GENERALE.

- 1.1 Nombre d'essieux et de roues : 2 essieux, roues simples (sur l'essieu 1), jumelées (sur l'essieu 2).
- 1.1.1 Emplacement des roues motrices : à l'arrière (sur l'essieu 2). En option-système de régulation anti-patinage (ASR) pour véhicule équipé du système anti-bloqueur (cat. 1). Un ensemble de capteurs détectent par l'intermédiaire d'un boîtier électronique le glissement excessif des roues motrices. L'ASR supprime le patinage en freinant, et dans certains cas en réduisant le régime moteur.
- 1.1.2 Emplacement des roues directrices : à l'avant (sur l'essieu 1).
- 1.2 Dimensions des pneumatiques :
Pour PTC 19 t - 18,5 - 17,4 t : 13R22.5 (154/149K) ou équivalents
ou : 315/80R22.5 (154/149L) ou équivalents
Pour PTC 17,4 t : 295/80R22.5 (150/146M) ou équivalents
ou : 315/70R22.5 (152/146L) ou équivalents
- 1.3 Constitution du châssis ou de la coque : cadre à deux longerons en tôle d'acier emboutis en forme de U entretoisés par des traverses.
- 1.4 Emplacement et disposition du moteur : à l'avant vertical.
- 1.5 Emplacement de la cabine de conduite : avancée.

2. POIDS ET DIMENSIONS (kg et mm).

(Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière).

- 2.1 Poids total autorisé en charge :
19000 19000 19000 19000 18500 18500 17400 17400 17400
- 2.2 Poids total roulant autorisé :
2.2.2 Avec système de freinage de remorque
26000 38000 40000 44000 26000 40000 44000 26000 40000 43500
- *44000 Uniquement lorsque le véhicule est équipé d'une carrosserie PTE. CONT. et circule avec une remorque attelée, genre REM ou RETC carrosserie PTE. CONT.

- 2.3 Poids totaux autorisés lorsque le véhicule circule sous le couvert de l'autorisation spéciale délivrée en application de l'article R.48 du Code de la route.

Valable pour véhicule dont le PTC : 19000 kg
et le PTR : 40000 kg
Avec suspension mécanique à l'arrière uniquement

- 2.3.1 Poids total autorisé en charge : 19000.
- 2.3.2 Poids total roulant autorisé : jusqu'à 50000. Le frein de stationnement est commandé par deux cylindres à ressort.
- 2.3.3 Poids total roulant autorisé : jusqu'à 60000. Le frein de stationnement est commandé par quatre cylindres à ressort.

2.4 Charge maximale admissible					
2.4.1 Sur l'essieu 1	7500		7100		
2.4.2 Sur l'essieu 2	13000	7400	12600	11650	
2.5 Voie avant			2084		
2.6 Voie arrière			1833		
2.7 Empattement		4000	4400	5005	5700 6100

Châssis cabine :

- 2.8 Poids à vide du véhicule en ordre de marche : ces poids peuvent augmenter en fonction des options d'équipement.

Rappel des empattements	4000	4400	5005	5700	6100
2.8.0 Total					
2.8.0.1 Cabine courte	6545	6595	6695	6745	6825
2.8.0.2 Cabine profonde	6645	6695	6795	6845	6925
2.8.1 Sur essieu 1					
2.8.1.1 Cabine courte	4150	4180	4190	4200	4210
2.8.1.2 Cabine profonde	4200	4230	4250	4260	4270
2.8.2 Sur essieu 2					
2.8.2.1 Cabine courte	2395	2415	2505	2545	2615
2.8.2.2 Cabine profonde	2445	2465	2545	2585	2655
2.9 Porte à faux avant			1400		
2.10 Porte à faux arrière	1475	1650	2045	2850	3000
2.11 Longueur hors tout	6875	7450	8450	9950	10500
2.12 Largeur hors tout			2500		

Limites pour véhicules carrossés :

2.8 Poids à vide du véhicule en ordre de marche, valeurs limites minimales pour le véhicule carrossé.					
2.8.0 Total			6800		
2.8.1 Sur essieu 1			4300		
2.8.2 Sur essieu 2			2500		
2.9 Porte à faux avant			1400		
2.10 Porte à faux arrière (techniquement admissible)					
2.10.1 Mini sans ferrures ni accessoires	1475	1650	2045	2850	3000
2.10.2 Maxi sans ferrures ni accessoires	2280	2520	2883	3300	3540
2.10.3 Maxi avec ferrures et accessoires	2400	2640	3003	3420	3660
2.11 Longueur hors-tout	7800	8440	9408	10520	11160
2.12 Largeur hors-tout			2500		
2.13 Intervalle des positions autorisées pour le centre de gravité de la charge par rapport à l'axe de l'essieu 2.					
2.13.1 Distance mini					
2.13.1.1 Cabine courte	550	600	680	780	830
2.13.1.2 Cabine profonde	540	590	670	760	810
2.13.2 Distance maxi					
2.13.2.1 Cabine courte	1030	1130	1290	1470	1580
2.13.2.2 Cabine profonde	1020	1120	1280	1460	1570
2.14 Distance mini entre l'entrée de carrosserie et l'axe de l'essieu 1					
2.14.1 Cabine courte			750		
2.14.2 Cabine profonde			950		

Nota : Pour les véhicules munis d'un ralentisseur (voir 7.9) il est admis de pouvoir :

- a) augmenter le poids total autorisé en charge (2.1) et le poids total roulant autorisé (2.2) d'une valeur égale au poids de ce ralentisseur, des accessoires et des ferrures nécessaires à son montage et à son fonctionnement et ce dans la limite de 500 kg;
- b) augmenter la charge maximale sur l'essieu 2 (2.4.2) dans la limite de 400 kg.

3. MOTEUR.

- 3.1 Dénomination : 8460-41.
- 3.1.1 Marque : UNIC.
- 3.2 Description générale.
- 3.2.1 Type : moteur à combustion interne à pistons en mouvements alternatifs et vilebrequin. Suralimentation par turbo compresseur mu par les gaz d'échappement.
- 3.2.2 Cycle : diesel.
- 3.2.3 Nombre de temps : 4.
- 3.3 Nombre et dispositions des cylindres : 6 en ligne.
- 3.4 Dimensions.
- 3.4.1 Alésage (mm) : 120.
- 3.4.2 Course (mm) : 140.